

Déclaration FSU
CTA 24 janvier 2022
Académie de Limoges



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

La journée de grève du 13 janvier dans l'éducation a fortement marqué les esprits.

Les exigences touchaient à la question sanitaire et à la nécessité de sécuriser nos écoles et nos établissements, elles restent fortes et doivent être entendues mais elles débordaient largement ce cadre. Les revendications sur l'urgence des moyens humains donc de recrutements et celles sur les salaires ont aussi été largement portées dans les mobilisations. C'est pourquoi la FSU exige du gouvernement l'ouverture au plus vite de négociations pour répondre aux revendications des personnels portées tout au long de cette journée de grève. Elles seront à nouveau portées le 27 janvier.

Sur le protocole sanitaire, l'annonce tardive, par voie de presse payante, a été inacceptable, ce protocole est de plus inapplicable. En quelques jours, les directrices et directeurs et plus largement les équipes d'écoles, les vies scolaires et les équipes de direction ont été mis à terre, à devoir assurer un contact tracing impossible et illisible compte-tenu des consignes changeantes et de la multiplication des cas. Les conséquences pédagogiques sont majeures : discontinuité, tensions... Ce n'est plus l'école ouverte mais une garderie désorganisée, avec des enfants, leurs familles et des personnels inquiets qui tentent de surnager au milieu d'un protocole qu'ils savent ne pas empêcher la circulation du virus à force d'allègements. Il faut revenir à des règles lisibles, sûres pour la santé de tous, applicables sur le terrain. Il faut fournir des masques chirurgicaux et FFP2 aux personnels ainsi qu'aux élèves, équiper réellement les classes de dispositifs permettant de surveiller la qualité de l'air, engager des travaux permettant d'ouvrir les fenêtres dans les salles de classe où c'est encore impossible. Il faut aussi naturellement des moyens humains supplémentaires. La FSU porte l'ensemble de ces demandes depuis juin 2020 ! Voyez le chaos auquel le refus systématique du ministre conduit aujourd'hui ! Les premières annonces de Jean Castex ne règlent que peu de problèmes et les promesses tardent à se concrétiser sur le terrain, faute d'anticipation.

Dans les écoles, les recrutements supplémentaires sont attendus mais peinent à se concrétiser dans les départements faute de candidatures à la précarité de contractuel. La mise en place d'une liste complémentaire au concours aurait dû permettre la mise en œuvre de l'engagement du 1^{er} Ministre mais l'Académie a fait le choix de se singulariser depuis plusieurs années en ne créant pas cette liste - pourtant explicitement prévue dans le cadre réglementaire.

Localement, aucun signal n'a été envoyé aux personnels pour reconnaître leur surinvestissement dans la gestion de cette crise. Et pourtant, quelques gestes qui ne « coûtent rien » auraient pu leur être adressés pour les soulager : arrêt des APC, des évaluations CP, des évaluations d'écoles, du cumul distanciel/présentiel, libération des temps d'animations pédagogiques, suspension de toutes les prescriptions (panel PS, projets d'écoles...) qui détournent les enseignant-es du cœur de leur métier et des apprentissages des élèves ...

Enfin, pour ce qui est des examens, nous demandons notamment, pour les élèves de terminales déjà fragilisés suite aux confinements successifs et alors que la sérénité des

apprentissages n'est pas garantie aujourd'hui, que les épreuves de spécialités soient repoussées à la fin du mois de juin. Le ministre Blanquer doit l'entendre, c'est une urgence pour les élèves comme pour leurs professeurs.

Sur les moyens alloués à l'académie pour la prochaine rentrée, inutile de faire long, ils sont notoirement insuffisants, les priorités du Président et du ministre sont limpides, elles ne concernent pas le service public d'Education. La FSU votera contre les répartitions proposées.

La dotation pour le premier degré est, une nouvelle fois de 0 poste alors que :

- les priorités ministérielles nécessitent des moyens qui n'ont semble-t-il pas été chiffrés,
- les absences non remplacées explosent sur l'académie : en cela, la crise sanitaire n'a fait que mettre en lumière et amplifier un problème structurel récurrent identifié de longue date,
- les élèves à besoins éducatifs particuliers ne trouvent pas les aides adaptées. Pire, vous partagez le constat de l'incapacité de l'institution à honorer les décisions d'orientation et de compensation notifiées par les MDPH.

La baisse démographique que vous ne manquerez pas de mentionner ne dégage pas les marges susceptibles de financer les engagements ministériels. Il suffit d'observer l'évolution de l'utilisation des moyens (que vous refusez désormais de nous transmettre) pour mesurer que la part des remplaçants n'a pas progressé, elle recule même légèrement. Les personnels ne s'y trompent pas : ils ne peuvent que constater que les conditions d'exercice se dégradent et que les élèves les plus fragiles sont les grands oubliés du gouvernement.

Une dotation neutre ne permettra pas d'améliorer la situation, et va au contraire la dégrader.

Enfin, il est nécessaire de faire le clair sur les projections dans la répartition des stagiaires (mi-temps et plein temps) dans les 3 départements qui pourrait considérablement modifier la répartition que vous proposez.

Dans le Second degré, programme 141, suite au CTM, nous perdrons à nouveau 3 postes administratifs ou de laborantin-e-s soit 17 postes en 5 ans et ce sont 15 suppressions d'emplois d'enseignant-e-s supplémentaires qui portent le bilan Macron-Blanquer à 93 retraits en 5 ans. A cette nouvelle saignée, s'ajoute le retrait des 17 emplois attribués en 2020 au titre du plan de relance et du dispositif 1 jeune, 1 solution. Les conséquences de la crise sanitaire seraient donc derrière nous ! Quelle provocation ! 32 suppressions d'emplois sont donc opérées dans les DGH des collèges, lycées et lycées professionnels, alors que non seulement la crise bouscule les apprentissages depuis 2 ans, mais que les réformes les bousculent tout autant et que les remplacements restent très difficiles dans certaines disciplines. Le problème du non remplacement des collègues dans notre académie impacte les conditions d'enseignement mais aussi les conditions de travail des collègues. Dans les lycées professionnels, les effectifs élèves sur lesquels se fonde l'attribution des moyens, ignorent la présence dans nos classes des apprentis en mixité de public. Sur un recensement rapide de la moitié des LP ou SEP ce sont déjà 85 jeunes supplémentaires dont nous avons la charge qui ne sont pas pris en compte ! En collège, la réduction de l'allocation d'autonomie

qui porte son plafond (4,5h) au niveau du plancher alloué en 2020 est une décision que nous contestons et qui va conduire à de nouvelles difficultés. Dans les lycées, les réductions de DGH vont bien au-delà des pertes de classes ou de réduction d'effectifs en post bac, comment dès lors ouvrir de nouvelles spécialités, comme vous prévoyez de le présenter en mars, dans de bonnes conditions ?

La spécialité " éducation physique, pratiques et culture sportives" a été créée dans trois lycées de notre académie à la rentrée 2021. Cette spécialité a pour vocation à être élargie pour pouvoir être accessible à tous les élèves, qui la demandent fortement. Le report de leurs ouvertures en mars va mettre les établissements et les équipes chargées de les mettre en œuvre en difficulté.

Quant aux moyens d'enseignement stagiaires, issus d'une dégradation insupportable de la formation des professeurs et CPE, comment oser les présenter comme une opportunité ? Leur affectation à temps plein conduira à la paralysie du mouvement intra et à la dégradation des mouvements départementaux ainsi qu'à la désorganisation des équipes rendues instables. Le caractère volatile de ces moyens est aussi très inquiétant.

La création de 7 emplois de CPE, dont il reste à éclaircir combien d'entre eux recouvrent de la mise à temps plein de stagiaires, est peut-être la seule mesure positive, restera à voir comment vous la mettrez en œuvre.

Concernant les lycées professionnels, dans une vision libérale de la formation professionnelle, vous poursuivez une politique agressive en faveur du développement de l'apprentissage, présenté à tort comme la seule voie de réussite, aux dépens de la voie professionnelle scolaire. La politique de communication menée contre la voie scolaire dans la formation professionnelle contribue à la désaffection pour le métier de PLP. Il contribue à la démobilisation des élèves. Vouloir à toutes forces développer encore la mixité des publics dans la période de crise et de difficultés que les enseignants affrontent chaque jour est inacceptable. Parier sur leur lassitude et leur fatigue pour leur imposer l'apprentissage au prétexte d'un mieux pour leurs élèves et de la pérennisation des sections en LP est un leurre. C'est un leurre pour les jeunes auxquels on fait miroiter un revenu. Il y aurait donc pour les élèves sortants de 3^e, des jeunes d'à peine 15 ans, deux voies possibles : celle destinée aux enfants les moins favorisés, encouragés dès le plus jeune âge à accepter un contrat de salarié et pour les autres une formation sous statut scolaire qui leur permettra une insertion et une évolution professionnelle bien meilleures. La FSU réfute cette vision de la société. La mixité est également un leurre pour l'avenir des LP et pour le statut des PLP.

Cette politique de fragilisation du Service public d'Éducation est insupportable.